

Seriez-vous surpris d'apprendre que les participants ne comprennent peut-être pas comment fonctionne leur assurance médicaments? Ses restrictions? Les moyens de réduire les coûts?

Mon assurance médicaments peut aider à obtenir une réponse à un bon nombre de leurs questions, et plus encore!

Mon assurance médicaments est un outil en ligne personnalisé, pratique et convivial que les participants peuvent utiliser à partir de leur ordinateur, de leur tablette ou de leur appareil mobile. Accessible dans le site sécurisé des participants de Manuvie, cet outil permet aux participants à un régime prévoyant l'utilisation d'une carte médicaments de se renseigner sur la couverture offerte à l'égard des médicaments qui leur sont prescrits.

Qu'ils soient au cabinet de leur médecin, à la pharmacie ou à la maison, les participants peuvent en un rien de temps obtenir une réponse à de nombreuses questions en matière d'assurance médicaments.

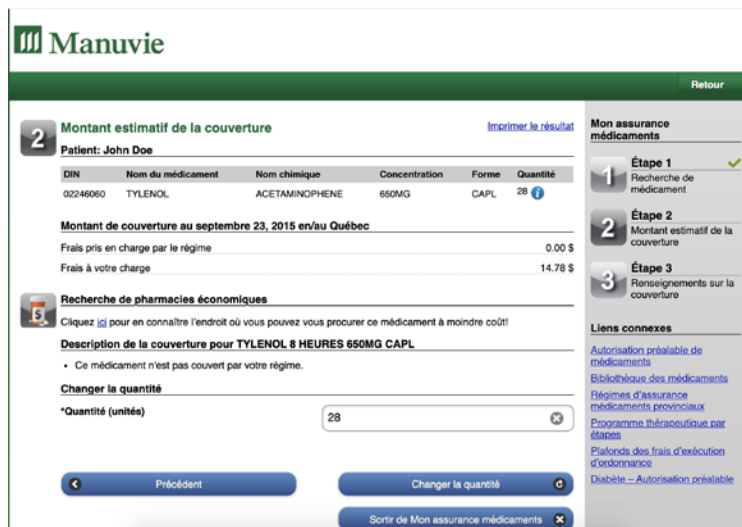
Mon assurance médicaments : l'outil idéal pour les gens en mouvement!

Doté d'un outil de recherche intégré, le portail Mon assurance médicaments permet d'obtenir une réponse à diverses questions dont les suivantes :

- Mon médicament est-il couvert?
- Quelle est la part des frais prise en charge par mon régime?
- Quelle part des frais dois-je payer?
- Existe-t-il un médicament équivalent moins cher?
- Dois-je obtenir l'autorisation de Manuvie avant de me procurer le médicament?

Le portail Mon assurance médicaments comprend notamment les ressources ci-après qui rehaussent l'expérience client :

- liste des médicaments nécessitant une autorisation
- base de données fournissant des renseignements sur les médicaments et leurs effets secondaires possibles;
- renseignements sur les régimes d'assurance médicaments provinciaux, le programme thérapeutique par étapes et les plafonds applicables aux frais d'exécution d'ordonnance (s'il y a lieu).



Manuvie

2 Montant estimatif de la couverture [Imprimer le résultat](#)

Patient: John Doe

DIN	Nom du médicament	Nom chimique	Concentration	Forme	Quantité
02246060	TYLENOL	ACETAMINOPHENE	650MG	CAPL	28

Montant de couverture au septembre 23, 2015 en/au Québec

Frais pris en charge par le régime	0.00 \$
Frais à votre charge	14.78 \$

Recherche de pharmacies économiques

Cliquez [ici](#) pour en connaître l'endroit où vous pouvez vous procurer ce médicament à moindre coût!

Description de la couverture pour TYLENOL 8 HEURES 650MG CAPL

- Ce médicament n'est pas couvert par votre régime.

Changer la quantité

*Quantité (unités)

Précédent

Mon assurance médicaments

1 Étape 1 Recherche de médicament

2 Étape 2 Montant estimatif de la couverture

3 Étape 3 Renseignements sur la couverture

Liens connexes

- [Autorisation préalable de médicaments](#)
- [Bibliothèque des médicaments](#)
- [Régimes d'assurance médicaments provinciaux](#)
- [Programme thérapeutique par étapes](#)
- [Plafonds des frais d'exécution d'ordonnance](#)
- [Désistement - Autorisation préalable](#)



Mon assurance médicaments – Un outil qui aide les participants à mieux comprendre leur assurance médicaments et les coûts qui y sont associés.

Les participants peuvent accéder à Mon assurance médicament dans le site des participants de Manuvie ou au moyen de l'application mobile.